

Quel est le montant de la prime de fin d'année 2020 dans le secteur socioculturel de la Région wallonne et de la Région de Bruxelles-Capitale - CP 329.02?

Quel est le montant de la prime de fin d'année 2020 ?

	Champ d'application	Services concernés	Partie fixe 2020
329.02	Région wallonne	CRI : centres régionaux d'intégration CISP : centres d'insertion socio-professionnelle MIRE : missions régionales pour l'emploi	108,42€ + 376,17€ = 484,59 €
		CFISPA : centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés agréés par l'AVIQ	394,31€ + 108,40€ + 376,20€ = 879,91 €
		ILI : Initiatives locales d'intégration, Centres PMTIC , services de traduction et d'interprétariat en milieu social , Interfederation des CISP , InterMire , Maisons Arc-enciel	376,17 €
	Région de Bruxelles-Capitale	OISP-AFT-Missions locales : Insertion socioprofessionnelle à Bruxelles	161,40€ + 392,64€+343,40€+76,60€ = 974,04€

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב>

S'affilier ? <http://www.cgsלב.be/fr/saffilier-a-la-cgsלב/registrer>

Votre Liberté Votre Voix

